

Marine Le Pen snobe (encore) les policiers

JUSTICE La présidente du Front national a refusé d'être entendue dans le cadre de l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs des assistants de son parti au Parlement européen.

PAR VALÉRIE HACOT

ET DE TROIS ! Pour la troisième fois en un peu plus d'un an, Marine Le Pen n'a pas répondu à une convocation des enquêteurs. Selon les informations du « Monde », l'Office anticorruption de la police judiciaire à Nanterre (OCLCJFF) l'a convoquée mercredi dernier afin de l'entendre en audition libre dans le cadre de l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs des assistants FN au Parlement européen. Le même jour, ses deux anciens assistants parlementaires, sa chef de cabinet, Catherine Griset – mise en examen dans la foulée pour recel d'abus de confiance – et son garde du corps, Thierry Légier, étaient en garde à vue pour s'expliquer sur la même affaire.

La candidate à l'élection présidentielle a, elle, refusé tout net de se rendre dans les locaux de l'OCLCJFF à Nanterre. Elle a envoyé une lettre aux policiers, leur expliquant les raisons de sa décision. Une missive où elle reprend les arguments avancés hier. « Comme pendant les régionales, je ne répondrai pas pendant la campagne électorale. Cette période ne permettant ni la neutralité ni la sérénité nécessaire au fonctionnement correct de la justice », a-t-elle martelé hier.

Des propos qui font écho à ceux tenus par la présidente du FN mercredi soir sur le plateau de TF 1 : « La justice ne doit pas venir perturber la campagne présidentielle. » Un argumentaire repris en boucle par son avocat, Rodolphe Bosselut, hier : « Il faut revenir à un usage républicain qui est celui d'une trêve. Que ces auditions aient lieu après les élections. »

« LA JUSTICE NE DOIT PAS VENIR PERTURBER LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE »
MARINE LE PEN

De là à parler « d'acharnement judiciaire » comme son concurrent LR, François Fillon, lui aussi empêtré dans une affaire d'emplois fictifs, il n'y a qu'un pas...

Marine Le Pen n'en est pas à son coup d'essai en la matière. En 2015, alors qu'elle était candidate aux régionales, elle avait déjà refusé à deux reprises de répondre à une convocation dans le cadre de l'enquête portant sur le financement de son parti lors des élections de 2012. Elle avait toutefois accepté d'être entendue après le scrutin et avait été placée sous le statut de témoin assisté.

Députée européenne, Marine Le Pen peut faire faux bond aux en-

quêteurs car elle bénéficie de l'immunité parlementaire, elle ne peut donc pas être contrainte à se rendre à une convocation. Il faudrait pour cela que les juges d'instruction fassent une demande de levée d'immunité, qui serait ensuite soumise au Parlement européen.

Si la position de la dirigeante d'extrême droite est légale, elle n'est cependant pas du goût du Premier ministre, Bernard Cazeneuve. « Aucun responsable politique ne peut refuser, s'il est républicain, de déférer aux convocations de la justice, a-t-il souligné hier. Le respect de l'autorité de l'Etat et des institutions commence par cela. » Et d'enfoncer le clou : « Lorsqu'on prétend aux plus hautes responsabilités, on ne peut se placer au-dessus des lois de la République. »

@vhacot1

« AUCUN RESPONSABLE POLITIQUE NE PEUT REFUSER, S'IL EST RÉPUBLICAIN, DE DÉFÉRER AUX CONVOCATIONS DE LA JUSTICE »
BERNARD CAZENEUVE, PREMIER MINISTRE



Marine Le Pen, soupçonnée d'avoir payé des salariés de son parti aux frais de Bruxelles, a refusé de se rendre dans les locaux de l'Office anticorruption de Nanterre, comme elle l'avait déjà fait pendant les régionales.

EUROPEAN UNION/PHILIPPE BUSSIN

ÉCOLOGIE

Et si les militants faisaient capoter l'union Jadot-Hamon ?

L'alliance EELV-PS ne sera valable qu'après validation par les votants de la primaire écolo.

PAR QUENTIN LAURENT (AVEC ROSALIE LUCAS)

LE COUP est-il parti trop vite ? En annonçant dès jeudi soir en direct sur France 2 son retrait de la course à la présidence de la République, Yannick Jadot s'est visiblement fâché avec une partie de sa base, vexée que son candidat semble considérer son vote comme une formalité.

Car, et les écologistes s'en targuaient, le pacte signé entre Benoît Hamon et le député européen ne sera définitivement valable qu'après avoir été approuvé par les votants de la primaire écolo. Si toutefois, ils



EP/PHOTO: MANOPO/CHRISTOPHE MIGNON

Yannick Jadot a été désigné candidat par les militants EELV... Accepteront-ils qu'il se désiste au profit de Hamon ?

décident de l'approuver. Nombre de cadres EELV ont applaudi l'alliance, censée donner plus de poids à la candidature socialiste et qui intègre d'importantes

mesures du programme Jadot. D'autres militants, au contraire, sont devenus verts de rage. « On nous annonce le résultat avant la consultation, merci ! » s'emporte, déçu, Alexandre Ruppnik, jeune membre du conseil fédéral EELV. « Moi, je vais voter non, pour le symbole. »

Sur Twitter, ils sont nombreux à dire leur colère ou leur dégoût. « En mars, je voulais fêter mes dix ans d'adhésion chez les Verts. Vu l'annonce de ce soir, je ferai autre chose. Kenavo », écrit Olwen. « Le mandat qu'on avait donné en votant la première fois était pour un accord à 3, avec

Jean-Luc Mélenchon. Là, on se retrouve avec un accord de législatives avec le PS », peste Elise Lowy, membre du bureau exécutif, qui n'hésite pas à parler de « mépris ». Elle appelle « tout le monde à voter non ».

« JE NE SAIS PAS CE QU'IL ADVIENT SI LE NON L'EMPORTE », JULIEN BAYOU, PORTE-PAROLE D'EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS

Il y a dix jours, sur les 10 000 votants de la primaire EELV, 9 sur 10 avaient voté en faveur des discussions avec

Hamon et Mélenchon. Combien soutiendront le nouvel accord ? Le comportement de ce corps électoral, qui comprend aussi de simples sympathisants, est imprévisible. « C'était la seule décision possible », explique de son côté Arthur, 30 ans, sympathisant écolo non encarté, espérant que cela enclenche « une dynamique » à gauche.

« Je ne sais pas ce qu'il advient si le non l'emporte », reconnaît Julien Bayou, porte-parole d'EELV. Un proche de Jadot le reconnaît : « Il n'y a pas de plan B. » Les résultats devraient être connus demain à la mi-journée.

RTL

EN DIRECT DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Hall 2.2
Stand B015

SAMEDI & DIMANCHE

10H-11H30 STOP OU ENCORE
VINCENT PERROT

SAMEDI

12H30-13H30 LE JOURNAL INATTENDU - BERNARD POIRETTE
18H-18H30 RTL SOIR - PHILIPPE ROBUCHON

DIMANCHE

15H-16H 100% LIVE
ÉRIC JEAN-JEAN

EN PARTENARIAT AVEC

Le Parisien

Aujourd'hui

les fruits et légumes frais